

## Statique expérimentale

<b>Domaine</b>	Ingénierie et Architecture
<b>Filière</b>	Géomatique
<b>Orientation</b>	Géomatique et gestion du territoire (GGT)
<b>Mode de formation</b>	Temps partiel/En emploi

### Informations générales

Nom:	:	Statique expérimentale
Identifiant:	:	StatExp
Années académiques	:	2018-2019, 2019-2020, 2020-2021
Responsable:	:	Marco Viviani
Charge de travail:	:	40 heures d'études
Périodes encadrées:	:	40 (= 30 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6	E4	S7	S8
Laboratoire										40		

### Connaissances préalables recommandées

L'étudiant-e doit connaître et savoir utiliser les notions suivantes :

- 1) Statique appliquée et mécanique de structures;
- 2) Technologie du bois, béton, acier et mixtes.

### Objectifs

A l'issue de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e sera capable de :

- Comprendre l'utilité des techniques expérimentales appliqués aux structures;
- Comprendre l'impact sur la pratique de la théorie des structures et des matériaux
- Analyser et expliquer les résultats d'essais de laboratoire.

### Contenu et formes d'enseignement

*Répartition des périodes indiquée à titre informatif.*

**Laboratoire:** 40 périodes

- Introduction et notions générales. Présentation du laboratoire, des techniques expérimentales et des essais 2
- Détermination expérimentales des lignes d'influence d'une structure à l'échelle réduite : calculs théoriques, compilation des résultats, interprétation 12
- Détermination expérimentale du flambage d'un élément de structure à l'échelle réduite : calculs

théoriques, compilation des résultats, interprétation	12
- Détermination expérimentales des forces de déformations et des flèches d'un treillis (structure) à l'échelle réduite : calculs théoriques, compilation des résultats, interprétation	12
- Presentations	2

## **Bibliographie**

Aucune information

## **Contrôle de connaissances**

### **Laboratoire:**

Ils seront évalués sur la base des rapports de manipulation.

## **Calcul de la note finale**

Note finale = moyenne laboratoire x 1

Fiche validée le 09.09.2018 par Cannelle Bertrand